

MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA GARE DE NICE RIQUIER

**DU 4 JANVIER AU 11 FÉVRIER 2017,
PARTICIPEZ À
LA CONCERTATION
PUBLIQUE.**



LA MODERNISATION DE LA GARE DANS UN CONTEXTE D'INTENSIFICATION DU TRAFIC VOYAGEURS

La gare de Nice Riquier est située sur la ligne ferroviaire très fréquentée Marseille-Vintimille, qui dessert notamment les trajets domicile travail entre Nice et Monaco.

Le projet de modernisation de la gare vise à améliorer le quotidien des voyageurs, renforcer l'inscription de la gare dans son quartier et faciliter les déplacements de tous. L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite constitue un enjeu régional fort.

LES BÉNÉFICES DU PROJET

- ▶ Une gare accessible à tous les voyageurs et notamment aux personnes à mobilité réduite,
- ▶ Des déplacements facilités depuis le quartier vers la gare, avec la création d'un nouvel accès depuis la rue du Docteur Ciais,
- ▶ Plus de confort et de sécurité avec l'aménagement des espaces en gare (quais, passage souterrain, accès, éclairage),
- ▶ Une montée et descente des trains facilitée.

COÛT ET FINANCEMENT DU PROJET

La mise en accessibilité de la gare est estimée à 5 millions d'euros. Le plan de financement est en cours de discussion. Les études avant projet ont été financées par l'Union Européenne, l'Etat, la Principauté de Monaco, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Alpes-Maritimes et SNCF Réseau.

DÈS 2017, LES QAIS DE LA GARE SERONT ALLONGÉS

La modernisation de la gare de Nice Riquier commence au premier trimestre 2017. Grâce à l'adaptation des infrastructures avec notamment l'allongement des quais à 220 mètres, elle permettra l'accueil de trains de plus grande capacité.

Les travaux impliquent la fermeture ponctuelle de la circulation routière sous le pont rail du Chemin Sorgentino. Des itinéraires de déviation seront proposés par la Ville. Un dispositif d'information pour les riverains sera mis en place.

L'allongement des quais est financé par l'Etat, la Principauté de Monaco, SNCF Réseau et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour un montant total de 1,3 millions d'euros.

LE PROJET PORTÉ À LA CONCERTATION DU PUBLIC

MISE EN ACCESSIBILITÉ DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES ET CRÉATION D'UN ACCÈS À LA GARE DEPUIS LA RUE DU DOCTEUR CIAIS

Fin 2019, les voyageurs bénéficieront d'un accès facilité aux quais et d'une nouvelle entrée au Nord de la gare facilitant l'accès aux trains notamment aux heures de pointe.

LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS

- ▶ Rehaussement et modernisation des quais,
- ▶ Mise aux normes des escaliers et du passage souterrain,
- ▶ Mise aux normes de l'éclairage des quais, des accès et du souterrain,
- ▶ Installation d'ascenseurs ou de rampes d'accès aux deux entrées de la gare,
- ▶ Création d'une entrée de gare depuis la rue du Docteur Ciais.

Les travaux débuteront au premier trimestre 2019 et n'auront pas d'impact sur la circulation ferroviaire.

Certains travaux seront menés de nuit. Toutes les précautions seront prises pour limiter la gêne des usagers et des riverains. Un dispositif d'information sera mis en place.

PLUSIEURS SCÉNARIOS ENVISAGÉS

SNCF Réseau a étudié plusieurs scénarios pour les accès en gare des personnes à mobilité réduite : rampes et ascenseurs sont envisageables aux deux entrées de la gare. Six scénarios seront présentés en concertation.



Alfred Cromback / SNCF

La concertation est ouverte à tous. Elle est l'occasion d'exprimer vos avis sur les propositions du maître d'ouvrage. Vos contributions alimenteront les prochaines phases d'études.

LA CONCERTATION

L'objectif de la concertation est de :

- ▶ Présenter le projet de mise en accessibilité et les scénarios envisagés,
- ▶ Répondre à vos questions,
- ▶ Recueillir vos avis et suggestions sur les modalités d'intégration des aménagements dans l'emprise de la gare.

Les sujets suivants seront notamment abordés :

- ▶ Modes d'accès aux quais (rampe ou ascenseur),
- ▶ Insertion de ces ouvrages dans l'emprise de la gare,
- ▶ Aménagement des accès à la gare.

COMMENT PARTICIPER ?

RENCONTRE EN GARE

18 JANVIER ENTRE 17H ET 20H
EN GARE DE NICE RIQUIER

EXPOSITION

DU 4 JANVIER AU 11 FÉVRIER
À LA MAIRIE ANNEXE SAINT
ROCH, 52 AV. DENIS SÉMÉRIA
À NICE

RÉUNION PUBLIQUE

26 JANVIER À 19H30
AU PÔLE UNIVERSITAIRE
SAINT JEAN D'ANGELY,
AMPHITHÉÂTRE N°5,
24 AV. DES DIABLES BLEUS
À NICE

A l'issue de la concertation, un bilan sera établi. Il recensera les avis émis lors des rencontres et les contributions écrites. Ce bilan de la concertation sera rendu public.

INFORMEZ-VOUS ET DONNEZ VOTRE AVIS

www.sncf-reseau.fr/accessibilite-gare-nice-riquier
concertation-nice-riquier@reseau.sncf.fr

